



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale et interdépartementale
de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France

Service du développement durable
des territoires et des entreprises

Pôle évaluation environnementale
et aménagement des territoires

Paris, le

24 FEV. 2016

Dossier n° EE-1121-15

**Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale
sur le projet « Forage de Galicet » à Freneuse (Yvelines)**

L'autorité environnementale du préfet de région a été saisie le 23 décembre 2015 pour avis sur le projet, présenté par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Bonnières (SIERB), du forage de Galicet situé sur la commune de Freneuse dans le département des Yvelines, dans le cadre des procédures d'autorisation au titre de l'article R.214-1 du code de l'environnement et de déclaration d'utilité publique.

Conformément à l'article R.122-7 du code de l'environnement, aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la demande donne lieu à une note d'information relative à l'absence d'observations sur le dossier.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle fait l'objet par ailleurs d'une parution sur le site Internet de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France et sur le site Internet de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Pour le préfet de région, autorité environnementale,
Le directeur régional et interdépartemental de
l'Environnement et de l'Énergie


La directrice adjointe

Claire GRISEZ



Certificat FR015650-2
Champ de certification disponible sur :
www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr